



Vitry, le 18 février 2015

Commission "Sports"

Convention avec Chamina Voyages

L'ARPA-Vitry a passé une convention avec Chamina Voyages pour permettre à chaque membre de l'ARPA de bénéficier de tarifs préférentiels auprès de cet organisme de vacances.

Chamina propose des séjours de randonnées à pied, à vélo, en raquettes mais aussi des séjours bien-être ; il propose également des circuits sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle.

Les séjours peuvent se faire en « accompagné » ou en « liberté ».

Vous pouvez consulter les offres de Chamina :

- soit directement sur leur site Internet : www.chamina-voyages.com;
- soit en vous procurant leurs catalogues : possibilité de les demander par Internet, par téléphone (04 66 69 00 44) ou par courrier à Chamina Voyages Naussac BP 5 48300 Langogne.

L'Agence s'engage à faire bénéficier les membres de l'ARPA-Vitry de réductions par rapport aux prix publics individuels.

Ces réductions s'appliquent à l'ensemble des forfaits et suppléments indiqués dans les brochures et sur le site Internet de l'Agence.

Elles ne s'appliquent pas aux frais de dossier, aux assurances, aux billets d'avion lorsque ceux-ci ne sont pas inclus dans le forfait du voyage, aux taxes aériennes, ainsi qu'aux prestations annexes et voyages sur mesure. Elles ne sont pas non plus cumulables avec d'autres remises ou promotions éventuelles.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les remises accordées aux membres de l'Association ARPA-Vitry.

Catalogues	Réduction accordée
Circuits & Séjours de randonnée Accompagnés	8 %
Circuits & Séjours de randonnée En Liberté	7 %
Circuits & Séjours de randonnée Sur le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle	5 %

Seuls les adhérents à l'ARPA à jour de leur cotisation peuvent bénéficier de ces tarifs préférentiels.

Procédure :

1. Les réservations sont effectuées individuellement auprès de Chamina par la personne intéressée par un séjour qui précisera son adhésion à l'ARPA

Le service des réservations de l'Agence est accessible aux coordonnées suivantes :

- téléphone : 04 66 69 00 44
- fax : 04 66 69 06 09
- e-mail : contact@chamina-voyages.com

2. Ensuite, Chamina demandera validation du dossier auprès de l'ARPA.
Le correspondant ARPA validera le dossier (en attestant le fait que le demandeur est bien adhérent ARPA).

Correspondants ARPA auprès de CHAMINA :

Pierre ROSSI : Tél. : 06 77 40 08 67 E-mail : rossi.pierre@club-internet.fr

Sylviane CAILLIEUX : Tél. : 06 07 45 51 88 E-mail : js.caillieux@club-internet.fr

3. La suite de suivi du dossier sera effectuée directement entre le demandeur et Chamina (paiement du solde, convocation de départ, etc.)